

47 Quel en est le retour pour la commune?

le 12-11-2018.

le 19 novembre 15450 Emmanuel de Marin - N° rte de l'Éclair - Noyers/Allier (58240)

Monsieur le commissaire-enquêteur

Très intéressé par les énergies renouvelables rentables, je suis opposé à l'installation d'éoliennes sur les communes de St Pierre l'Ét. et Langeron - Dore pour les raisons suivantes - Principe de précaution inscrit dans la Constitution Française, raisons environnementales, protection des espèces et des sites, bilan économique:

- Principe de précaution: Vous avez fait une étude sur les conséquences de la chute d'une éolienne et la projection de glace lors de leur remise en route: L'ATF est à moins de 200 m d'éolienne, comme la voie ferrée, certains habitations sont à 150 m. Dans le cas d'une tempête comme celle de 1999 (pi lônes trois fois mieux hauts et sans prix au vent abattus) vous mettez en danger les habitants de Dore, les usagers de l'ATF et des la SRF - qui en est-il du principe de précaution inscrit dans la Constitution Française - Avez vous informé les habitants de Dore du risque que vous allez créer (incidence sur la valeur de leur habitation)

- Raisons environnementales: Proximité du "Nouveau des Érables" à St Pierre l'Ét. qui sera complètement écrasé par la présence d'éoliennes (6 m / 180 m)
Présence de monument historique à St Pierre, Meaux, Apremont, Noyers/Allier ou remarquables; Paysage remarquable de bocages au débouché de Noyers/Allier

- Protection des espèces - le val d'Allier est classé en Natura 2000: oiseaux migrateurs grues et cigognes blanches, chauves-souris - Quelles mesures avez-vous fait pour les protéger (mesures inscrites dans le contrat d'installation) - Vous avez reproché que les éoliennes seraient arrêtées: combien de jours par an pour des grues qui passent matin et soir pendant 4 mois, pour des cigognes qui suivent les tracteurs lors des fenaisons; combien de jours par an pour les chauves-souris

les arrêter est utopique - C'est un mensonge sauf à l'écrire dans les conditions d'utilisation des éoliennes

- Bilan économique: En conséquence de contrats de vente trop faits, de jours sans vent, de zones de mispation, combien de jours par an tourneront ces éoliennes? Qui paiera les déficits?

Que représente l'empreinte carbone de l'installation des éoliennes (m³ de béton enfoui, demantelement des éoliennes, constructions et transport des éoliennes depuis le nord de l'Allemagne;

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appel d'offre, puisque l'électricité revient de l'étranger de l'État

même s'il s'agit de contrats fixes d'installation et de location le Canada et les USA font d'une longue expérience commencent à dire que le bilan énergétique est défavorable. Si la France arrive aux mêmes conclusions qui précèdent au demeurant, qui supportera le coût, que ferez-vous, des millions de tonnes de béton enfouis (pas écologique)

Tout ceci revient au principe de précaution, les fils à hydrogène sont prêts à être explosés et ne doivent pas être les éoliennes codées par le fait d'un emploi intermittent.

En conclusion, il est fondamental de bien comprendre que l'industrie du vent ne prospère que grâce à de l'argent public provenant des citoyens - Elle s'abrite sous le parapluie européen et son unique prétexte d'écologie, mais en réalité son but unique est de s'enrichir

le 19-11-18